



Mis en ligne le 7.11.23

**ARRETE N° 23-54 DONNANT DELEGATION DE FONCTIONS
A M. Pierre-Edouard EON
10ème Vice-Président
INTERIM Présidence du Conseil départemental**

LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 confiant la présidence du Conseil départemental à Mme Marie-Christine CAVECCHI ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 fixant la composition de la Commission permanente ;

ARRETE

ARTICLE 1er : Délégation générale est donnée à M. Pierre-Edouard EON, 10^{ème} Vice-Président les 8, 9 et 10 novembre 2023 étant donné les absences de :

- Mme Marie-Christine CAVECCHI, Présidente du Conseil départemental ;
- M. Luc STREHAIANO, Vice-Président Délégué ;
- M. Philippe SUEUR, 1^{er} Vice-Président ;
- Mme Virginie TINLAND, 2^{ème} Vice-Présidente ;
- Mme Muriel SCOLAN, 3^{ème} Vice-Présidente ;
- M. Philippe ROULEAU, 4^{ème} Vice-Président ;
- Mme Véronique PELISSIER, 5^{ème} Vice-Présidente ;
- M. Yannick BOEDEC, 6^{ème} Vice-Président ;
- Mme Isabelle RUSIN, 7^{ème} Vice-Présidente ;
- M. Gérard LAMBERT-MOTTE, 8^{ème} Vice-Président ;
- Mme Céline VILLECOURT, 9^{ème} Vice-Présidente ;

ARTICLE 2 : M. Pierre-Edouard EON fait appel, le cas échéant, à la Direction générale des services pour l'exercice de cette délégation et en rend compte à la Présidente du Conseil départemental.

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des Services, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur valdoise.fr.

Fait à CERGY-PONTOISE, le 7 novembre 2023

Marie-Christine CAVECCHI